

Extrait du SNUipp-FSU 65

<https://65.snuipp.fr>

Evaluations CP à la sauce Blanquer : plutôt indigestes

- ARCHIVES - Année scolaire 2017-2018 - Actualités -

Date de mise en ligne : vendredi 8 septembre 2017

SNUipp-FSU 65

Le dispositif des nouvelles évaluations CP a été présenté officiellement aux organisations syndicales par le ministère. Il suscite de nombreuses réserves aussi bien sur le fond que sur la forme.

Un nouveau dispositif d'évaluation va être mis en place par le ministère. Destiné aux 730 000 élèves qui se préparent à rentrer au CP, le protocole et les épreuves déjà finalisés ont été dévoilés aux représentants des personnels le 28 août. Selon une pratique qui semble être la marque de fabrique du gouvernement Macron, les organisations présentes n'ont pas été autorisées à conserver les documents à l'issue de la réunion. Une curieuse conception de la confiance envers les enseignants dont se réclame le ministre. Le SNUipp-FSU a toutefois soulevé de nombreuses questions et fait part de ses inquiétudes quant aux objectifs de ce dispositif et à sa déclinaison sur le terrain.

Quelle méthodologie ?

Le ministère a indiqué qu'il souhaitait uniformiser les nombreux outils existants et ainsi répondre à une demande du terrain. Il invoque le principe d'égalité et la nécessité d'une base partagée par tous afin de faire un diagnostic sur l'ensemble du territoire. Les évaluations devront se tenir courant septembre, à une date laissée à la libre appréciation des enseignants. Elles auront pour objet la lecture et les mathématiques, d'autres épreuves étant mises en place à la fin de l'année de CP.

Le protocole national se présente sous la forme de livrets papiers. Les exercices proposés visent, en lecture (13 exercices, 38 items, quatre fois vingt minutes), à évaluer les compétences « analysées par la recherche comme déterminantes pour la réussite de l'apprentissage du lire, écrire, compter. » Deux cahiers de consignes de passation seront fournis. Les enseignants auront à corriger ces évaluations sous forme de codage et à rentrer les résultats dans un tableur. Ce tableur, anonymé, sera remonté à l'IEN de la circonscription « afin de créer un dialogue, de mettre en place des sessions de formation ou d'accompagnement de l'action pédagogique. » Le SNUipp-FSU a interrogé le ministère sur la pertinence et la fiabilité de séances d'évaluations écrites situées si tôt dans l'année, pour des élèves qui arrivent de maternelle après deux mois de vacances. A l'examen des épreuves de lecture qui ont été présentées, le syndicat a pointé également la surreprésentation des exercices de type phonologique, laissant de côté le volet compréhension, indispensable à un apprentissage approfondi. Il y a également lieu de s'interroger sur le choix du lexique utilisé, les consignes très scolaires qui risquent de pénaliser a priori les élèves issus des familles populaires.

Quels objectifs ?

Pour le ministère, l'enjeu de cette évaluation est d'établir une progression pédagogique adaptée, correspondant aux besoins identifiés et de créer un référentiel commun des « bonnes pratiques ». Il s'agit également de pointer ce qui ne va pas pour "éradiquer" l'échec scolaire. Les parents devront être informés à la fois de la passation et des résultats de cette évaluation, dans le cadre d'une logique de construction du lien école/famille. Derrière cette présentation officielle, on perçoit bien la volonté du ministre d'avancer des pions pour mieux installer les pratiques pédagogiques qu'il promeut en matière d'apprentissage de la lecture, le recentrage sur le travail systématique des correspondances grapho-phonétiques et l'individualisation des parcours et des remédiations avec les CP à 12. Une conception éloignée de la réalité du savoir-lire qui implique de maîtriser aussi la compréhension. Le SNUipp a donc exprimé ses plus vives inquiétudes, s'interrogeant sur les finalités de ces évaluations. Qui évalue-t-on ? Le système, les élèves ou les enseignants ? Il a pointé la rupture avec la politique des cycles et les évaluations positives en maternelle, ainsi que le côté anxiogène généré vis-à-vis des familles. Une fois de plus, ce sont les enseignants qui ont été oubliés. Ils n'ont pas été associés à la conception d'évaluations qui ne leur apporteront aucune plus-value, qui favoriseront un contrôle accru de la hiérarchie sur leur travail et qui, en l'état, ne les aideront nullement à

s'attaquer plus efficacement aux difficultés des élèves.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU demande au ministère que les évaluations soient à disposition des équipes, que les enseignants puissent les adapter au contexte de la classe et s'en emparer s'ils le jugent utile. C'est la condition pour qu'elles deviennent ainsi un outil pour les enseignants de l'école au service des apprentissages.